

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la deuxième séance du conseil d'établissement de l'école Monseigneur-Gilles-Gervais, tenue le 3 novembre 2015, au salon du personnel, situé au 1435 rue Châteauguay, à Saint-Bruno.

Sont présentes : Mesdames Marie-Ève Bilodeau, Julie Lafrenière, Ann McKelvey, Josianne Labbé, Élodie Charest, Stéphanie Blais, Julie Masse, Geneviève Landry, Caroline Parent-Legault, et Isabelle Moreau-Morneau.

Sont présents : Messieurs Daniel Picard et Daniel Masson.

Participe : Madame Isabelle Fiset (directrice)

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Julie Lafrenière constate le quorum et déclare la séance ouverte à 18h08.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, par madame Ann McKelvey et appuyé par madame Julie Masse, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Revue et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte-rendu du 6 octobre 2015

4. Suivi au compte-rendu du 6 octobre 2015
5. Parole au public
6. Information
 - 6.1 OPP
 - 6.2 Direction
 - 6.3 Service de garde
 - 6.4 Comité de parents
7. Affaires nouvelles :
 - 7.1 Services complémentaires à l'école
 - 7.2 Collectes de fonds pour Noël (hypothétique)
 - 7.3 Exceptions à la politique alimentaire
 - 7.4 Approbation de notre convention de gestion et de réussite éducative
 - 7.5 Chaînes humaines
8. Correspondance
9. Levée de la séance

La proposition est approuvée à l'unanimité.

3. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU 6 OCTOBRE 2015

Par la suite, il est proposé par madame Geneviève Landry et appuyé par madame Élodie Charest, d'adopter le compte-rendu suite aux corrections mineures apportées.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

4. SUIVI AU COMPTE-RENDU DU 6 OCTOBRE 2015

Suite à la rencontre du 14 octobre 2015 entre Madame Isabelle Fiset, le responsable des ressources matérielles de la commission scolaire et la contremaîtresse de la ville de St-Bruno :

- Six arbres seront plantés au printemps prochain et une proposition concernant l'espèce sera soumise à l'école par la ville. Les emplacements pour la plantation des arbres sont établis et le projet de s'occuper de ces derniers (arrosage) sera confié aux petits de maternelle.

Comme suite aux règles de régies internes approuvées lors du dernier conseil d'établissement

- Il est proposé par madame Isabelle Moreau-Morneau et appuyé par madame Caroline Parent-Legault, que les frais de repas des membres du conseil d'établissement soient payés à même le budget de ce dernier.

5. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public lors de cette séance.

6. INFORMATIONS

6.1 OPP

Il n'y a pas d'OPP cette année. Aucun parent n'a soumis son nom pour participer et il n'y a pas de projet particulier à soumettre à l'organisation pour le moment. Un message sera envoyé aux parents déjà impliqués afin de les informer de la situation et les aviser d'une relance possible si un besoin se présente.

Suite aux projets de l'an dernier :

- Traiteur scolaire : le problème de portions souligné lors de la dernière séance semble être réglé.
- Photos scolaires : l'équipe-école se dit satisfaite de l'expérience et constate un bon roulement lors de la journée.

6.2 Direction

Comme mentionné aux parents, la fête d'Halloween a été soulignée seulement en classe par les enseignants et sans activité spéciale à travers l'école.

Un bris du conduit d'aqueduc de l'école a occasionné la mise hors service des systèmes de chauffage et de ventilation ainsi que l'interruption du système de distribution de l'eau potable du bâtiment. Un réseau d'alimentation temporaire d'eau potable a été installé et a occasionné la demande aux enfants d'apporter une bouteille d'eau de la maison, le temps de s'assurer de la qualité et la sécurité de ce dernier. Des travaux seront effectués dès le 11 novembre prochain afin de réparer le conduit d'aqueduc défectueux et rendre fonctionnel le réseau d'eau potable régulier. Les conduits de ventilation endommagés par l'eau seront ensuite nettoyés et ne seront

pas remis en service avant une inspection pour permettre de prévenir tout potentiel de contamination du milieu par les moisissures.

6.3 Service de garde

Pour la journée pédagogique du 19 novembre prochain pendant laquelle les parents sont invités à venir rencontrer les enseignants avec leurs enfants pour la remise du premier bulletin, la formule utilisée dans les dernières années sera répétée ; kermesse en avant-midi et pièce de théâtre en après-midi.

Pour la journée pédagogique du 20 novembre, la ville de St-Bruno a invité l'école à une cérémonie spéciale organisée pour la journée internationale des droits de l'enfant. Comme l'activité se déroule en après-midi, ce seront les plus petits (maternelle à deuxième année) qui y participeront (quilles déjà prévues pour les plus grands). Le tout se déroulera à l'hôtel de ville, les enfants se rendront à pied et le tout sera supervisé par des policiers.

6.4 Représentante au Comité de parents

C'est M. Daniel Picard qui a assisté à la première rencontre du Comité de parents qui était une soirée d'élection.

Retour sur la conférence du 21 octobre dernier sur les devoirs et leçons où une très grande participation des parents doit être soulignée. Trois conférences différentes ont été présentées concernant les devoirs au primaire, les devoirs au secondaire et les enfants avec des difficultés d'apprentissage. Plusieurs exposants étaient également présents lors de cette soirée : librairie, orthopédagogues, intervenants en « coaching » familial, maisons d'édition, Allo-Prof, etc. Un sondage a été effectué afin de mesurer la satisfaction des participants et les résultats sont à venir.

Une deuxième rencontre du Comité de parents a eu lieu le 29 octobre, mais aucun représentant de notre école n'a pu y assister. Madame Lafrenière s'informerait des points importants de la soirée et s'engage à en informer le Conseil d'établissement ultérieurement.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1 Services complémentaires à l'école

Comme l'an dernier, il y a présentement deux orthopédagogues à l'école, une à 100% (CSP) et l'autre à 80% (40% CSP et 40% école).

Présence de madame Élodie Charest, éducatrice spécialisée, 25 heures par semaine.

Madame Caroline Parent-Legault, orthophoniste, est présente à raison d'une journée par semaine.

La psychologue, madame Francine Lafontaine et la psychoéducatrice, madame Cynthia Guilmette sont présentes à raison d'une journée et demie par semaine.

Une infirmière, madame Vanessa Bazinet, assure une présence à raison d'une journée par semaine.

Une travailleuse sociale intervient également sur demande auprès des élèves de l'école.

7.2 Collectes de fonds pour Noël (hypothétique)

Il est proposé par monsieur Daniel Masson et appuyé par monsieur Daniel Picard, d'autoriser une collecte de fonds de denrées non périssables (Guignolée) si la demande est faite à l'école par la ville et si l'équipe-école donne son accord au projet.

CEI5-16-09

La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.3 Exceptions à la politique alimentaire

Madame Fiset demande l'opinion du Conseil d'établissement concernant certaines situations où des parents prennent l'initiative d'envoyer des collations spéciales pour l'ensemble du groupe de leur enfant, sans en avoir avisé préalablement l'école ou l'enseignant. Il est mentionné que ces petites collations ne respectent pas toujours la politique alimentaire de l'école et certains enfants sont également pénalisés en raison de leurs allergies. Dans cet ordre d'idées, les membres du Conseil d'établissement sont majoritairement d'accord à ne pas autoriser ces petites collations improvisées. Les enseignants proposent également de faire un rappel concernant ce point particulier de la politique alimentaire, lors de la rencontre des parents en début d'année.

Il est proposé par madame Stéphanie Blais et appuyé par madame Josiane Labbé, d'autoriser que des exceptions à la politique alimentaire soient faites pour Noël, Pâques et la fin de l'année scolaire seulement.

CEI5-16-10

La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.4 Approbation de notre convention de gestion et de réussite éducative

La clientèle ciblée par les objectifs de la convention de gestion et de réussite éducative est un des changements à souligner cette année. Plusieurs objectifs concernent ainsi une portion d'élèves à risque d'échec plus élevé (les élèves ayant un résultat de moins de 70% par exemple).

Il est proposé par madame McKelvey et appuyé par madame Stéphanie Blais, d'approuver la convention de gestion et de réussite éducative convenue entre la directrice de l'établissement et la Commission scolaire, exclusion faite des objectifs mesurables.

CEI5-16-11

La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.5 Chaînes humaines

Le Conseil d'établissement se questionne quant à la pertinence de relancer les parents de l'école à encourager le mouvement de soutien en faveur de l'école publique en participant aux prochaines chaînes humaines qui se déroulent habituellement le premier jour du mois. Il est souligné que les parents ont déjà été invités à y participer au mois de septembre dernier, lors de la rentrée scolaire.

Compte tenu des moyens de pression possiblement utilisés par les enseignants et le personnel de soutien dans les prochaines semaines (grève) et des conséquences de ces derniers sur l'organisation des parents, il est entendu que la présidente du Conseil d'établissement attendra de connaître les prochains développements concernant le mouvement de soutien et la confirmation de la date de la prochaine chaîne humaine, avant de lancer toute invitation.

8. CORRESPONDANCE

Aucune.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20h08.

Julie Lafrenière, présidente

Isabelle Fiset, directrice